

Le 21 novembre 2025,

De nouvelles mesures pour sécuriser le chantier de construction de l'IFSI/IFAS de Cherbourg-en-Cotentin

Face au potentiel risque d'effondrement de la partie supérieure de la structure du bâtiment, la Région a décidé de prendre de nouvelles mesures pour sécuriser le chantier de construction de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et de l'Institut de Formation Aides-Soignants (IFAS) à Cherbourg-en-Cotentin. A compter du lundi 24 novembre 2025 débutera, pour une durée prévisionnelle de trois semaines, la dépose des murs en ossature bois (MOB) du premier étage du bâtiment.

Pour mémoire, le projet de construction de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et de l'Institut de Formation Aides-Soignants (IFAS) sur un terrain situé dans la zone d'activités des Fourches, à proximité du site universitaire de Cherbourg-en-Cotentin, a été lancé en 2017 par la Région Normandie afin de permettre aux étudiants d'étudier dans les meilleures conditions, de renforcer l'attractivité des formations sanitaires et d'ouvrir davantage de places de formation.

Financé par la Région Normandie, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, le nouvel établissement aurait dû ouvrir ses portes en janvier 2025.

Conduits par la Société d'économie mixte d'aménagement Normandie (SHEMA), pour le compte de la Région, les travaux ont débuté en février 2023. Au cours du chantier, l'entreprise retenue pour réaliser les plus importants travaux de charpente et de bardage de cette construction bois (béton et poteaux/poutres bois en rez-de-chaussée et superstructure en ossature bois pour le 1^{er} étage) a été placée en liquidation judiciaire, entraînant un retard conséquent dans les travaux.

Quelques semaines après la reprise du chantier, à la fin du mois de mai 2024, l'apparition de fissures sur les poutres utilisées pour créer l'ossature du bâtiment a conduit à l'arrêt du chantier. Un cabinet spécialisé dans les études de structure bois, a été missionné par la Région, pour déterminer l'ampleur et la nature des désordres constatés.

Depuis cette date, la construction a, par ailleurs, été fortement fragilisée par les intempéries répétées et, plus particulièrement, par la tempête Darragh, survenue en décembre 2024 qui a entraîné la déformation des assemblages structurels (*photos en pièces jointes*). En outre, en l'absence de toit, les éléments exposés à l'humidité depuis plusieurs mois présentent de fortes dégradations et n'ont plus la résistance structurelle requise pour le projet.

Les rapports du cabinet d'étude sont en cours d'expertise par la Région Normandie, la SHEMA et la maîtrise d'œuvre. Des analyses complémentaires juridiques, financières et administratives sont également en cours pour déterminer des suites à donner à ce projet de construction. Dans cette attente, le chantier reste à l'arrêt.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr